

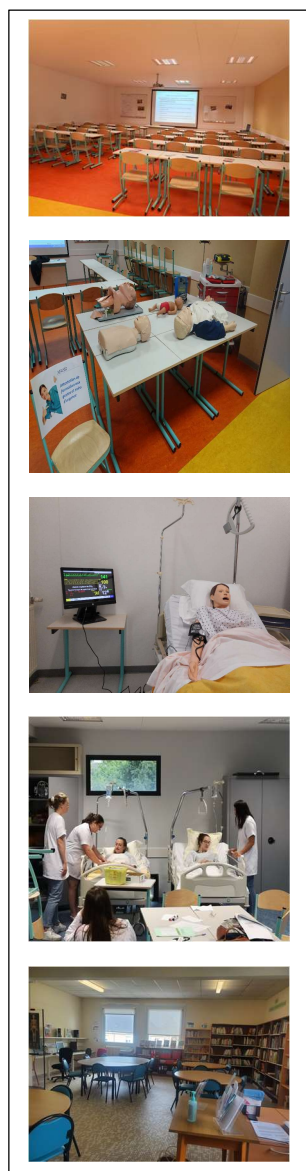
Taxe d'apprentissage 2023 Nouvelles modalités de versement via la plateforme Soltéa

Vous souhaitez soutenir l'institut de formation des professionnels du soins (infirmiers et aides-soignants), versez votre taxe d'apprentissage à l'**IFSI du Pôle Santé Sarthe et Loir – LA FLECHE**.

Comment effectuer votre versement ? Via la [plateforme SOLTEA](#), mise à disposition par la Caisse des Dépôts et Consignations (connexion avec les identifiants Net-Entreprises), votre entreprise pourra affecter en ligne, de mai à septembre 2023, le solde de 13% de la taxe d'apprentissage à notre Institut en saisissant :

- **notre numéro de SIRET** : 267 205 482 00 115
- **ou notre code UAI IFSI** : 0721410S
- **ou notre code UAI IFAS** : 0721664T

Flyer : [FLYER soltea version-accessible.pdf](#)



Présentation de l'institut : Notre institut situé sur la ville de la Flèche, dépend du Centre Hospitalier Sarthe et Loir. Créé en 1977, l'IFSI a su développer une attractivité au niveau territorial pour les formations Infirmières et Aides-soignantes. Nos effectifs actuels : 50 AS et 60 IDE ont doublé en dix ans. De ce fait nos espaces de travail ont été améliorés avec un espace de simulation, des salles de cours et travaux pratiques.

L'objectif de l'amélioration de nos prestations de formation est de former de futurs professionnels de santé en adéquation avec les évolutions technologiques et les compétences attendues dans le système de soins de notre territoire.

Pour le développement des compétences, chacun de nos apprenants participe à divers ateliers permettant un entraînement par la simulation avant d'aller en stage « ***jamais la 1^{ère} fois sur un patient*** ». Pour ce faire, les mannequins d'apprentissage, les simulateurs de soins techniques, les outils numériques sont nécessaires aux ateliers de pratiques professionnelles.

Versez votre taxe d'apprentissage à l'institut permet : Chaque année la taxe d'apprentissage permet d'investir ou de renouveler notre matériel d'apprentissage théorique et pratique (espace de simulation, mannequins), le développement des outils numériques, l'investissement d'ouvrages pédagogiques et d'abonnements numériques.

En formation en 2023

168 étudiants infirmiers et 50 élèves aides-soignants